Rapport d'analyse

Identification du flux : 2022- 083111- 103- 04- 01- -2021/12/14-13:37:22

CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ- EAU POTABLE SERV. AFFERME. DSP- 2022- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s):

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003607700051

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GRIMAUD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: EAU POTABLE SERV. AFFERME. DSP (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	39
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	40
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	41
B1.7 - Etat des engagements reçus	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	44
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Obje
D - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

	EXPLOITATION				
DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 012 105,00	9 012 105,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)		
s	REPORTE (2)	0,00	0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 012 105,00	9 012 105,00		
INVESTISSEMENT					

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 342 032,00	13 342 032,00
	+	+	+
Р			

R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)

-	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 342 032,00	13 342 032,00

IOIAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 354 137,00	22 354 137,00
---------------------	---------------	---------------

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice. (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 140 303,00	0,00	3 251 634,00	3 251 634,00	3 251 634,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	865 980,00	0,00	876 400,00	876 400,00	876 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	81 270,00	81 270,00	81 270,00
65	Autres charges de gestion courante	230 981,00	0,00	214 245,00	214 245,00	214 245,00
To	otal des dépenses de gestion des services	4 237 264,00	0,00	4 423 549,00	4 423 549,00	4 423 549,00
66	Charges financières	16 566,00	0,00	14 800,00	14 800,00	14 800,00
67	Charges exceptionnelles	36 600,00	0,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	4 490 430,00	0,00	4 670 849,00	4 670 849,00	4 670 849,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 918 230,00		2 001 256,00	2 001 256,00	2 001 256,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 046 140,00		2 340 000,00	2 340 000,00	2 340 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 964 370,00		4 341 256,00	4 341 256,00	4 341 256,00
	TOTAL	8 454 800,00	0,00	9 012 105,00	9 012 105,00	9 012 105,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 9 012 105,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	209 700,00	0,00	210 090,00	210 090,00	210 090,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 661 600,00	0,00	8 219 315,00	8 219 315,00	8 219 315,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
Т	otal des recettes de gestion des services	7 973 800,00	0,00	8 531 905,00	8 531 905,00	8 531 905,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	7 974 800,00	0,00	8 531 905,00	8 531 905,00	8 531 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	480 000,00		480 200,00	480 200,00	480 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	480 000,00		480 200,00	480 200,00	480 200,00
	TOTAL	8 454 800,00	0,00	9 012 105,00	9 012 105,00	9 012 105,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 9 012 105,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	3 861 056.00
	3 001 030,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	942 248,00	0,00	944 532,00	944 532,00	944 532,00
21	Immobilisations corporelles	180 550,00	0,00	124 450,00	124 450,00	124 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 423 800,00	0,00	10 862 000,00	10 862 000,00	10 862 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 546 598,00	0,00	11 930 982,00	11 930 982,00	11 930 982,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	443 531,00	0,00	430 850,00	430 850,00	430 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	643 631,00	0,00	430 850,00	430 850,00	430 850,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	12 290 229,00	0,00	12 861 832,00	12 861 832,00	12 861 832,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	480 000,00		480 200,00	480 200,00	480 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	480 000,00		480 200,00	480 200,00	480 200,00
	TOTAL	12 770 229,00	0,00	13 342 032,00	13 342 032,00	13 342 032,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 342 032,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			(
13	Subventions d'investissement	586 040,00	0,00	1 141 191,00	1 141 191,00	1 141 191,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 111 819,00	0,00	7 359 585,00	7 359 585,00	7 359 585,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 697 859,00	0,00	8 500 776,00	8 500 776,00	8 500 776,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	100 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	8 805 859,00	0,00	9 000 776,00	9 000 776,00	9 000 776,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 918 230,00		2 001 256,00	2 001 256,00	2 001 256,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 046 140,00		2 340 000,00	2 340 000,00	2 340 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	3 964 370,00		4 341 256,00	4 341 256,00	4 341 256,00
	TOTAL	12 770 229,00	0,00	13 342 032,00	13 342 032,00	13 342 032,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 342 032,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

3 861 056,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 251 634,00		3 251 634,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	876 400,00		876 400,00
014	Atténuations de produits	81 270,00		81 270,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	214 245,00		214 245,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	14 800,00 32 500,00	0,00 0,00	14 800,00 32 500,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 0,00	2 340 000,00	2 340 000,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 001 256,00	2 001 256,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 670 849,00	4 341 256,00	9 012 105,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 9 012 105,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	480 200,00	480 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	430 850,00	0,00	430 850,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	944 532,00	0,00	944 532,00
21	Immobilisations corporelles (6)	124 450,00	0,00	124 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 862 000,00	0,00	10 862 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	500 000,00	0,00	500 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	12 861 832,00	480 200,00	13 342 032,00

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 342 032,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	210 090,00		210 090,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 219 315,00		8 219 315,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00		102 500,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 480 200,00 0,00 0,00	0,00 480 200,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	8 531 905,00	480 200,00	9 012 105,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 9 012 105,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 141 191,00	0,00	1 141 191,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 359 585,00	0,00	7 359 585,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 340 000,00	2 340 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	500 000,00	0,00	500 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 001 256,00	2 001 256,00
	Recettes d'investissement – Total	9 000 776,00	4 341 256,00	13 342 032,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 13 342 032,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget precedent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 140 303,00	3 251 634,00	3 251 634,00
605	Achats d'eau	2 260 000,00	2 222 000,00	2 222 000,00
6061 6063	Fournitures non stockables (eau, énergie Fournitures entretien et petit équipt	7 750,00 12 800,00	9 500,00 19 100,00	9 500,00 19 100,00
6064	Fournitures administratives	500,00	2 900,00	2 900,00
6066	Carburants	5 500,00	5 980,00	5 980,00
6068	Autres matières et fournitures	1 100,00	800,00	800,00
6132	Locations immobilières	28 200,00	250,00	250,00
6135	Locations mobilières	1 285,00	1 460,00	1 460,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	1 000,00	1 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	260 000,00	266 500,00	266 500,00
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	4 000,00 2 250,00	3 640,00 1 250,00	3 640,00 1 250,00
6156	Maintenance	7 530,00	8 710,00	8 710,00
6161	Multirisques	25 000,00	27 650,00	27 650,00
617	Etudes et recherches	356 000,00	480 654,00	480 654,00
618	Divers	12 060,00	10 760,00	10 760,00
6226	Honoraires	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	0,00	480,00	480,00
6231	Annonces et insertions	3 848,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	170,00	280,00	280,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	250,00	250,00
6256	Missions	500,00	250,00	250,00
6257	Réceptions	200,00	3 350,00	3 350,00
6262	Frais de télécommunications	6 080,00	10 890,00	10 890,00
6281 6283	Concours divers (cotisations)	2 500,00 4 550,00	2 500,00 250,00	2 500,00 250,00
6287	Frais de nettoyage des locaux Remboursements de frais	110 800,00	112 500,00	112 500,00
6288	Autres	1 600,00	15 730,00	15 730,00
63512	Taxes foncières	3 780,00	14 000,00	14 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	0,00	12 700,00	12 700,00
6378	Autres taxes et redevances	7 300,00	6 300,00	6 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	865 980,00	876 400,00	876 400,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	188 000,00	188 000,00	188 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 600,00	1 650,00	1 650,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 200,00	7 600,00	7 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	332 000,00	353 550,00	353 550,00
6413	Primes et gratifications	144 500,00	130 200,00	130 200,00
6414 6415	Indemnités et avantages divers Supplément familial	3 100,00 9 310,00	3 300,00 10 100,00	3 300,00 10 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 800,00	57 700,00	57 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	94 000,00	89 000,00	89 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	4 600,00	4 600,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	330,00	350,00	350,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 410,00	3 300,00	3 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 380,00	2 600,00	2 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 700,00	19 500,00	19 500,00
648	Autres charges de personnel	4 650,00	4 950,00	4 950,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	81 270,00	81 270,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	65 750,00	65 750,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	15 520,00	15 520,00
65	Autres charges de gestion courante	230 981,00	214 245,00	214 245,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	330,00	3 540,00	3 540,00
6531	Indemnités élus	12 835,00	12 850,00	12 850,00
6532	Frais de mission élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotis sécurité sociale élus	864,00 3 636,00	1 000,00	1 000,00
6534 6535	Cotis. sécurité sociale élus - part pat. Formation élus	2 311,00	3 550,00 2 300,00	3 550,00 2 300,00
658	Charges diverses de gestion courante	210 005,00	190 005,00	190 005,00
	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	4 237 264,00	4 423 549,00	4 423 549,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)			
66	Charges financières (b) (8)	16 566,00	14 800,00	14 800,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 566,00	4 850,00	4 850,00
67	Charges exceptionnelles (c)	36 600,00	32 500,00	32 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 100,00	10 000,00	10 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	24 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	4 490 430,00	4 670 849,00	4 670 849,00
023	Virement à la section d'investissement	1 918 230,00	2 001 256,00	2 001 256,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 046 140,00	2 340 000,00	2 340 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 046 140,00	2 340 000,00	2 340 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 964 370,00	4 341 256,00	4 341 256,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 964 370,00	4 341 256,00	4 341 256,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	8 454 800,00	9 012 105,00	9 012 105,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 012 105,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 850,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	209 700,00	210 090,00	210 090,00
6095	RRR obtenus sur eau	135 000,00	135 000,00	135 000,00
64198	Autres remboursements	74 700,00	75 090,00	75 090,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 661 600,00	8 219 315,00	8 219 315,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	7 600 000,00	8 100 000,00	8 100 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	61 600,00	119 315,00	119 315,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	102 500,00	102 500,00	102 500,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	97 500,00	97 500,00	97 500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	7 973 800,00	8 531 905,00	8 531 905,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	7 974 800,00	8 531 905,00	8 531 905,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	480 000,00	480 200,00	480 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	480 000,00	480 200,00	480 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	480 000,00	480 200,00	480 200,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 454 800,00	9 012 105,00	9 012 105,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 012 105,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	942 248,00	944 532,00	944 532,00
2031	Frais d'études	845 000,00	890 000,00	890 000,00
2033	Frais d'insertion	11 448,00	8 532,00	8 532,00
2051	Concessions et droits assimilés	800,00	1 000,00	1 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	85 000,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	180 550,00	124 450,00	124 450,00
2111	Terrains nus	135 000,00	100 000,00	100 000,00
2115	Terrains bâtis	1 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	5 000,00	5 000,00
2154	Matériel industriel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	700,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	4 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	3 000,00	3 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 200,00	4 600,00	4 600,00
2184	Mobilier	500,00	850,00	850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 150,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 423 800,00	10 862 000,00	10 862 000,00
2312	Terrains	180 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 541 800,00	2 330 000,00	2 330 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 452 000,00	8 332 000,00	8 332 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	250 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	11 546 598,00	11 930 982,00	11 930 982,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	443 531,00	430 850,00	430 850,00
1641	Emprunts en euros	26 700,00	27 800,00	27 800,00
1681	Autres emprunts	416 831,00	403 050,00	403 050,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	643 631,00	430 850,00	430 850,00
45810	OPT DEP LA MOLE POMMIERS FOURREAUX (6)	100 000.00	500 000.00	500 000,00
	()			
l Ota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	100 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	12 290 229,00	12 861 832,00	12 861 832,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	480 000,00	480 200,00	480 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	480 000,00	480 200,00	480 200,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	66 530,00	19 200,00	19 200,00
139118	Sub. équipt opte résult. Autres	61 895,00	461 000,00	461 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	7 965,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	143 170,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	51 455,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	135 850,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	13 135,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	I	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	
041	Operations patrimoniales (9) TOTAL DEPENSES D'ORDRE	480 000,00	480 200,00	480 200,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 342 032,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
13	Subventions d'investissement	586 040,00	1 141 191,00	1 141 191,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	81 800,00	172 137,00	172 137,00
1312	Subv. équipt Régions	404 240,00	404 254,00	404 254,00
1314	Subv. équipt Communes	100 000,00	500 000,00	500 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	64 800,00	64 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	8 111 819,00	7 359 585,00	7 359 585,00
1641	Emprunts en euros	8 111 819,00	7 359 585,00	7 359 585,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 697 859,00	8 500 776,00	8 500 776,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 000,000	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	8 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	8 000,000	0,00	0,00
45820	OPMR LA MOLE POMMIER FOURREAUX EDF TEL (5)	100 000,00	500 000,00	500 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	100 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 805 859,00	9 000 776,00	9 000 776,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 918 230,00	2 001 256,00	2 001 256,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 046 140,00	2 340 000,00	2 340 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 513,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	116 708,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	4 357,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 184,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	835 725,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	266,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	338,00	2 340 000,00	2 340 000,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	718,00	0,00	0,00
281455	Aménagt Bât. administratifs sol autrui	964,00	0,00	0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	859,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	18 621,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	600 866,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	63 572,00	0,00	0,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	954,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	34 387,00	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	348 582,00	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	219,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 434,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	5 463,00	0,00	0,00
28183	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	2 585,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 797,00	0,00	0,00
	Autres	2 /9/,00	0,00	0,00
28188		<u> </u>		•
	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 964 370,00	4 341 256,00	4 341 256,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL 5-	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 964 370,00	4 341 256,00	4 341 256,00
IOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	12 770 229,00	13 342 032,00	13 342 032,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 342 032,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	, , , , , , , ,	DE ITALE DEG GIVE				
	Date de la			Montant des rem		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					492 944,05									
1641 Emprunts en euros (total)					492 944,05									
2006.189	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2006	01/01/2012	25/03/2012	242 944,05	F	Taux fixe à 3.42 %	3,420	3,460	EUR	Т	Р	0	A-1
MIN277173EUR	DEXIA CL	20/07/2007	31/01/2008	01/05/2008	250 000,00	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,970	EUR	А	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 045 734,71									
1681 Autres emprunts (total)					4 045 734,71									
2004-0210	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	13/02/2004	13/02/2004	16/05/2008	45 734,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
2015-1666	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	21/12/2015	21/12/2015	16/12/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	А	С	0	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 538 678,76									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 01/01		-			-
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		235 982,12					27 725,16	9 901,60	0,00	4 810,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		235 982,12					27 725,16	9 901,60	0,00	4 810,31
2006.189	N	0,00	A-1	95 092,40	4,98	F	Taux fixe à 3.42	3,460	17 745,74	3 026,18	0,00	36,74
MIN277173EUR	N	0,00	A-1	140 889,72	10,25	F	% Taux fixe à 4.88 %	4,880	9 979,42	6 875,42	0,00	4 773,57
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 003 048,99					403 048,99	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 003 048,99					403 048,99	0,00	0,00	0,00
2004-0210	N	0,00	A-1	3 048,99	0,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 048,99	0,00	0,00	0,00
2015-1666	N	0,00	A-1	2 000 000,00	4,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	400 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 239 031,11					430 774,15	9 901,60	0,00	4 810,31

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)								
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
					euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	2 239 031,11	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplier to an incomity O multiplier to an incomity of	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

The private production of the contract (i)													
		Instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture								
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d	emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges alf69	Produits c/768	Avant opération	Après opération	
numero de contrat)	Couvert	(5)	(6)	index	Niveau de taux	Charges C/000	Charges c/668 Produits c/768 de c	de couverture	de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2019-06-19
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	19/06/2019
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/06/2019
L	Concessions et droits assimilés, brevets, licences, logiciels	5	19/06/2019
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/06/2019
L	Véhicules de tourisme	5	19/06/2019
L	Bateau semi-rigide	6	19/06/2019
L	Engins de Travaux Publics et véhicules industriels	8	19/06/2019
L	Mobilier	10	19/06/2019
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	19/06/2019
L	Matériel informatique	5	19/06/2019
L	Matériel classique	6	19/06/2019
L	Coffre-fort	20	19/06/2019
L	Installation et appareil de chauffage	15	19/06/2019
L	Pompes, appareils éléctromécaniques, installations de ventilation	15	19/06/2019
L	Appareil de levage	15	19/06/2019
L	Appareil de laboratoire outillages	5	19/06/2019
L	Agencements et aménagements de terrains	10	19/06/2019
L	Bâtiments légers, abris	15	19/06/2019
L	Bâtiments durables - réservoirs	60	19/06/2019
L	Bâtiments durables - barrage verne	300	19/06/2019
L	Bâtiments durables - usines	80	19/06/2019
L	Bâtiments durables - autres	60	19/06/2019
L	Agencements et aménagement de bâtiments, installations électriques	20	19/06/2019
	et téléphoniques		
L	Bien de faible valeur hors liste ci-dessus inférieur à 1000	1	19/06/2019
L	Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil, régulation)	15	19/06/2019
L	Organes de régulation (électroniques, capteurs), piézomètres,	8	19/06/2019
	télégestion	45	40/00/0040
L .	Compteurs d'eau	15	19/06/2019
L .	Capteurs cibles (télérelevés compteurs)	8	19/06/2019
L	Ouvrages génie civil captage, transport et traitement eau potable, canalisation adduc eau, puits	40	19/06/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	911 050,00	911 050,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	430 850,00	430 850,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	27 800,00	27 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	403 050,00	403 050,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	480 200,00	480 200,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	480 200,00	480 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	911 050,00	0,00	0,00	911 050,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 341 256,00	III 4	341 256,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00		0,00
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	4 341 256,00	4	341 256,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0.00		0.00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00		0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 340 000,00	2	340 000,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	0,00		0,00
281455	Aménagt Bât. administratifs sol autrui	0,00		0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		0,00
28154	Matériel industriel	0,00		0,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00		0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00		0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00		0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00
28184	Mobilier	0,00		0,00
28188	Autres	0,00		0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	2 001 256,00	2	001 256,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 341 256,00	0,00	0,00	0,00	4 341 256,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	911 050,00
Ressources propres disponibles	IV	4 341 256,00
Solde	V = IV - II (6)	3 430 206,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- $(5)\ Indiquer\ le\ montant\ correspondant\ figurant\ en\ II\ -\ Pr\'esentation\ g\'en\'erale\ du\ budget\ -\ vue\ d'ensemble.$
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7	

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 09 Intitulé de l'opération : OPT DEP LA MOLE POMMIERS FOURREAUX OPMR LA MOLE POMMIER FOURREAUX EDF TEL				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
45 OPT DEP LA MOLE POMMIERS FOURREAUX (5)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
4581 OPT DEP LA MOLE POMMIERS FOURREAUX (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

⁽⁵⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽⁶⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁷⁾ Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur ei	n euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00
Tart add garantide a comprant adder adde at the act oxordide on 70 (o)	.,	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	INTER AIDE	Association	20 000,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
d'origine			années		l'origine	1/1/N	cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engagements donnés			0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes publics			0,00	0,00	0,00		
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)			0,00	0,00	0,00	
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
	TOTAL					0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2017-02 AEP	1 916 224,30	0,00	1 916 224,30	41 944,30	1 870 000,00	4 280,00
PHASE III -						
PLAN DE LA						
TOUR						
2017_01 AEP	4 085 620,00	0,00	4 085 620,00	74 581,00	1 815 720,00	2 195 319,00
SIDECM et Ste						
Maxime - Phase						
2 2016-2019						
liaison Préconil/						
Réservoir du						
Noyer						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR	
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 2 classe Directeur Territorial Emploi de remplacement Adjoint administratif ppal 2 classe Redacteur Redacteur principal 2 classe	C C A C B B	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique p^rincipal 2ème classe Adjoint technique principal 1ere classe Ingénieur Ingénieur principal Technicien principal 1 Classe Technicien principal 2 Classe FILIERE SOCIALE (d)	C C A A B B	1,00 1,00 1,00 2,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 2,00 2,00 2,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ - EAU POTABLE SERV. AFFERME. DSP - BP - 2022

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	IUNERATION (3)	COI	TRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Emploi de remplacement Adjoint administratif ppal 2 classe	С	ADM	340	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	Α	TECH	540	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Redacteur	В	ADM	361	0,00	3-2 poste vacant	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal 1 Classe	В	TECH	381	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la súppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi nº 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
15/04/2007 - Affermage (Commune de Sainte-Maxime) Délégation de service public	CMESE	CMESE	Société	34 029 729,00
01/01/2014 - Affermage (10 communes historiques) Délégation de service public	CMESE	CMESE	Société	148 859 460,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

CC DU GOLFE DE SAINT TROPEZ - EAU POTABLE SERV. AFFERME. DSP - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 45 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES:
Pour: 43
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 06/12/2021

Présenté par (1) Le Président, A Hôtel communautaire COGOLIN le 13/12/2021 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire A Hôtel communautaire COGOLIN, le 13/12/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.